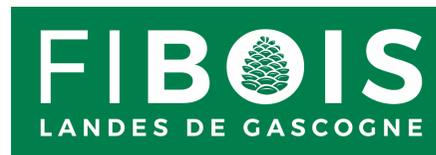
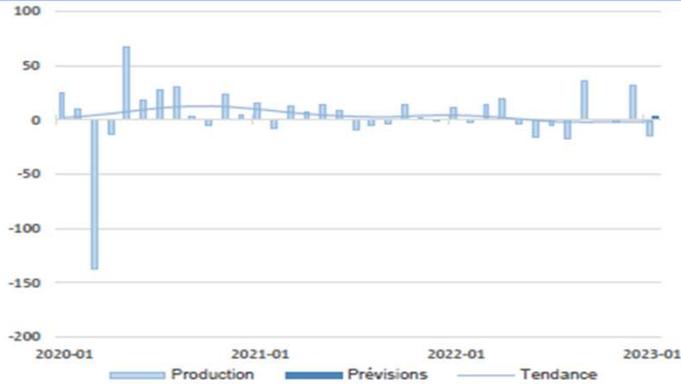


CRFB 21 novembre 2022

Conjoncture octobre 2023



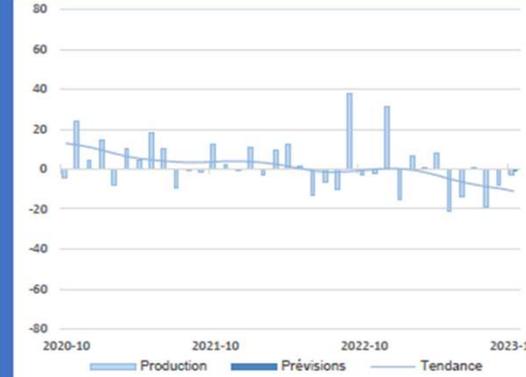
Travail du bois



La reprise d'activité en janvier est moins intense qu'attendue. La production s'inscrit en repli sur la période sous l'effet d'une demande globalement moins dynamique, notamment dans la fabrication de charpentes-menuiserie où les entrées d'ordres émanant du bâtiment s'érodent. Les coûts des matières premières se stabilisent à un niveau élevé. Les revalorisations des prix de vente ne parviennent pas à intégrer l'intégralité des hausses de coûts et les tensions de trésorerie s'accroissent.

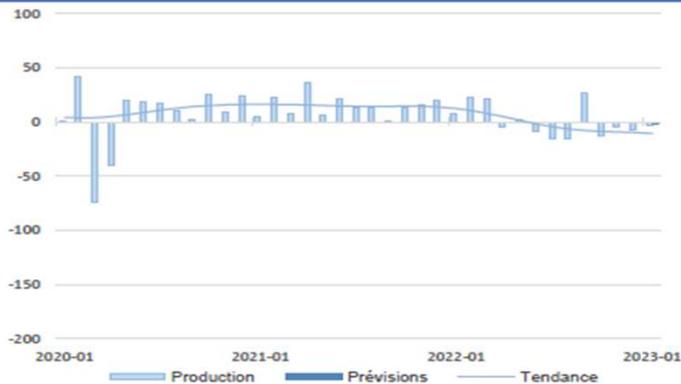
Les carnets de commandes s'étiolent mais la production se maintiendrait.

Travail du bois



La filière bois reste sur la tendance baissière observée depuis plusieurs mois. Des problèmes de débouchés sont évoqués, particulièrement pour les marchés en lien avec le bâtiment et les fabrications de palettes. La tonnellerie résiste mieux, notamment à l'export, alors que le marché bordelais est en difficulté. Face à l'atonie de la demande, les carnets de commandes, toujours insuffisants, n'offrent pas une visibilité suffisante. Malgré une légère détente observée sur les prix des intrants, les trésoreries dégradées ne parviennent pas à se renforcer.

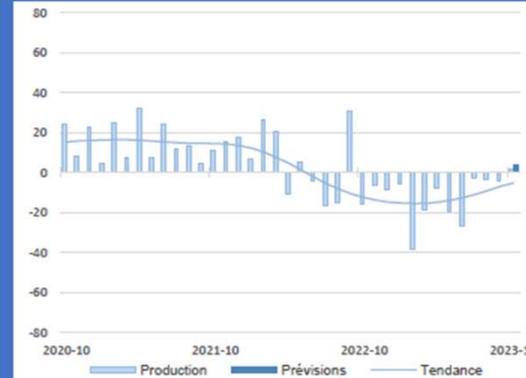
Les perspectives d'activité sont prudentes.



Les perspectives sont prudentes pour le papier-carton.

Face à une demande globale en recul depuis quelques mois, la production papetière s'inscrit dans une tendance baissière. Si certains marchés en lien avec le BTP ou l'industrie se maintiennent, l'agro-alimentaire en revanche réduit ses commandes sous l'effet du ralentissement de la consommation des ménages dans un contexte inflationniste. Les carnets de commandes deviennent insuffisants, les stocks de produits finis s'alourdissent. Les prix des matières premières se détendent et un ajustement à la baisse des prix de vente est anticipé.

Papier Carton



Une légère consolidation de la production est anticipée.

Après 12 mois de baisse continue, le papier-carton enregistre un léger rebond de son activité tout en restant à des niveaux assez bas. Les dirigeants évoquent cependant quelques signaux encourageants pour la filière : la reprise du marché chinois conjuguée au dégonflement de stocks de produits finis. Pour autant, la demande manque encore de vigueur et les carnets de commandes demeurent dégradés. Les prix d'entrée comme de sortie baissent de nouveau et les tensions de trésorerie s'accroissent.

Papier Carton

Contexte Général

2021 et 2022 : 2 années intenses pour la filière

Travail du Bois :

Janvier 2023 :

La reprise d'activité en janvier est moins intense qu'attendue. La production s'inscrit en repli sur la période sous l'effet d'une demande globalement moins dynamique, notamment dans la fabrication de charpentes-menuiserie où les **entrées d'ordres émanant du bâtiment s'érodent**. **Les coûts des matières premières se stabilisent à un niveau élevé**. Les revalorisations des prix de vente ne parviennent pas à intégrer l'intégralité des hausses de coûts et les **tensions de trésorerie s'accroissent**.

Les carnets de commandes s'étiolent mais la production se maintiendrait.

Octobre 2023 :

La filière bois reste sur la tendance baissière observée depuis plusieurs mois. **Des problèmes de débouchés sont évoqués, particulièrement pour les marchés en lien avec le bâtiment et les fabrications de palettes**. La tonnellerie résiste mieux, notamment à l'export, alors que le marché bordelais est en difficulté. **Face à l'atonie de la demande, les carnets de commandes, toujours insuffisants, n'offrent pas une visibilité suffisante**. Malgré une légère détente observée sur les prix des intrants, **les trésoreries dégradées ne parviennent pas à se renforcer**.

Les perspectives d'activité sont prudentes.

Papier – Carton :

Janvier 2023 :

Les perspectives sont prudentes pour le papier-carton.

Face à une demande globale en recul depuis quelques mois, la production papetière s'inscrit **dans une tendance baissière**. Si certains marchés en lien avec le BTP ou l'industrie se maintiennent, **l'agro-alimentaire en revanche réduit ses commandes sous l'effet du ralentissement de la consommation des ménages dans un contexte inflationniste**. Les carnets de commandes deviennent insuffisants, les stocks de produits finis s'alourdissent. Les prix des matières premières se détendent et un ajustement à la baisse des prix de vente est anticipé.

Octobre 2023 :

Une légère consolidation de la production est anticipée

Après 12 mois de baisse continue, le papier-carton enregistre un léger rebond de son activité tout en restant à des niveaux assez bas. Les dirigeants évoquent cependant quelques signaux encourageants pour la filière: **la reprise du marché chinois conjuguée au dégonflement de stocks de produits finis**. Pour autant, la demande manque encore de vigueur et les **carnets de commandes demeurent dégradés**. Les prix d'entrée comme de sortie baissent de nouveau et les **tensions de trésorerie s'accroissent**.

En octobre, la production industrielle se replie légèrement. L'activité dans les services et le bâtiment progresse modestement.

Dans l'industrie, les commandes à l'export reculent de nouveau pour la plupart des secteurs, hormis la fabrication d'équipements électriques et électroniques. Aussi, les carnets de commandes ne parviennent pas à se reconstituer et les stocks de produits finis restent élevés.

L'activité reste dynamique dans le bâtiment. Elle contraste avec la dégradation des carnets de commandes qui apparaissent très en dessous de leur moyenne de longue période. La détente sur les prix des matériaux se confirme mais ne profite pas pleinement aux trésoreries, car les tarifs des devis sont soumis à une concurrence grandissante.

Pour novembre, selon les anticipations des chefs d'entreprise, l'activité progresserait dans l'industrie et les services, et se maintiendrait dans le bâtiment.

⇒ **En octobre, les carnets de commandes sont encore jugés insuffisants ou continuent de se dégrader. Avec une incidence directe sur l'activité industrielle de la filière (Bâtiment, Agro-alimentaire, Chimie,....).**

Comme indiqué, les années 2021 et 2022 ont été des années particulièrement denses. **Cependant, et suivant les secteurs d'activité de la Filière, un retournement de conjoncture a été constaté pour certains fin 2022, pour les autres courant du premier semestre 2023 et confirmé pour l'ensemble au second semestre 2023.**

Pour certains, l'activité reste intense jusqu'au 1^{er} semestre 2023 pour continuer d'honorer les commandes 2022.

Des constats généraux :

- Ralentissement de l'activité, de la production
- Un manque de visibilité pour les prochains mois au regard de l'activité en baisse du marché de la construction
- La production persiste tout de même et difficultés d'approvisionnements
- Des carnets de commandes se dégradent
- Comment occuper le plan de charge et la production dans les prochains mois ?
- Les effets stocks et l'augmentation des charges fixes diminuent les marges
- Des relations commerciales qui se tendent ...
- Le coût de l'énergie a un impact fort sur la rentabilité et demeure une véritable source d'inquiétude – quid après fin de l'ARENH (Accès régulé à l'Electricité Nucléaire Historique) programmée fin 2025 ? Nouvelles mesures ?

De nouvelles obligations impactantes :

- **REP PMCB – Responsabilité Élargie des Producteurs « Produits et Matériaux de Construction – éco contribution :**
 - 1^{er} mai 2023
 - Impact sur les ventes de produits de construction (à hauteur de 2% du prix de vente), annonce à + 5 % en 2024 avec une montée en charge jusqu'en 2027. Bien au-dessus des taux appliqués pour les autres matériaux du Bâtiment.
 - REP sera élargie aux autres produits issus du Bois (Palettes, ameublement,...)
- **RDUE :**
 - Règlement contre la Déforestation de l'Union Européenne (RDUE) qui remplace le RBUE (Règlement Bois de l'Union Européenne).
 - Publication au JO UE le 09 juin 2023 pour une mise en application fin décembre 2024 et 30 juin 2025 pour les PME.
 - Principe de l'intégration de traçabilité (précision pour chacun des produits la géolocalisation des parcelles forestières dont provient le bois utilisé et la date de la coupe). Principe « zéro-déforestation » : ni défrichage, ni dégradation → Rend le travail de récolte des données complexes sur l'ensemble de la chaîne de valeur (et la collecte des données, outils, RH ?).

- Article 411-1 Code de l'environnement prohibant pour les espèces protégées « la destruction, l'altération ou la dégradation de ces habitats naturels ou de ces habitats d'espèces » - **GT national pour objectiver et traiter la question de la compatibilité entre la mise en œuvre des travaux forestiers et le respect du cycle biologique des espèces protégées.**

Mais ...

- Des entreprises qui recherchent de nouveaux marchés et cherchent à diversifier leurs activités
- Des groupes structurés qui poursuivent leurs investissements
- Le recrutement reste une priorité.

○ **Exploitation Forestière :**

- Baisse de l'EF après une activité soutenue post-incendies. Actuellement, volumes importants de Bois Bord de Route.
- Activité étroitement liée à l'activité industrielle.
- Une réelle crainte sur les moyens actuels (machines et ressources humaines) qui ne permettront pas d'assurer les volumes des 1ères éclaircies consécutifs aux reboisements de la tempête Klaus qui commencent à apparaître.
- L'inquiétude se porte également sur le coût des charges fixes qui augmentent (GNR, prix des machines, pièces détachées,...) et la hausse des taux d'intérêts pour les emprunts.

- **Papier / carton** : baisse pour le papier d'impression / écriture (- 15 à 25 %). Même si les prix ont baissé, les carnets de commandes diminuent. Ce n'est plus donc un problème de prix mais de volumes avec une demande moins élevée.

Pâte marchande (50 % des volumes achetés par la Chine), retour à la normale s'effectue plutôt doucement en raison d'un redémarrage lent de l'activité papetière du pays.

Capacité de production de cartons qui augmente.

Certaines structures abandonnent la production de papier graphique au profit du carton.

- **Emballage / Caisserie** : baisse constatée depuis novembre 2022 et sans redémarrage constaté à l'heure actuelle.
- **Palettes** : Avec un volume de palettes fabriquées en baisse de 30 %. Demande en baisse et prix concurrencés par les importations d'Europe de l'Est.

○ **Activités en lien avec le bâtiment, construction, aménagement :**

- Des baisses de production observée de 15 à 30 % . Pour exemple, la fabrication de charpentes pâtit du ralentissement de la construction.
- Net repli observé au second semestre.
- Une réelle crainte sur les moyens actuels (machines et ressources humaines) qui ne permettront pas d'assurer les volumes des 1ères éclaircies consécutifs aux reboisements de la tempête Klaus qui commencent à apparaître.

Promoteurs immobiliers, constructeurs de maisons individuelles, bailleurs sociaux et professionnels du bâtiment sont sur la même longueur d'onde : la conjoncture économique ne cesse de se dégrader et le pire est à venir dans les deux ans qui viennent

la conjoncture se dégrade dans l'immobilier. Toute la profession s'alarme.

La Fédération française du bâtiment estime que si rien n'est fait pour corriger les conséquences d'une conjoncture économique catastrophique, 150 000 emplois seront détruits dans le bâtiment d'ici à 2025. Les dernières mesures émises par le Conseil National de la Refondation Logement (CNRL) en juin 2023 n'ont pas rassuré et les trouvent insuffisantes :

- Certes le PTZ (Prêt à Taux Zéro) est prolongé jusqu'en 2027 mais le recentrage est tel qu'il est jugé inexistant,
- La fin annoncée du Pinel en 2024.

- les Propriétaires accédants comme investisseurs ont de plus en plus de mal à emprunter
- augmentation des taux d'intérêt,
- foncier rare et cher,
- augmentation des prix du neuf en lien avec la hausse du prix de l'énergie, des coûts des matériaux, etc.
- Baisse des permis de construire.

⇒ Blocage et ou détérioration du marché .

16 000 emplois pour la Nouvelle - Aquitaine

Les 3 premières causes de difficultés sont :

- Un déséquilibre économique (43%)
- Promoteurs en difficulté et/ou attentistes (18%)
- Appel d'offre infructueux (10%)

ACTIVITÉ PAR RÉGION

Activité réalisée au 3T2023

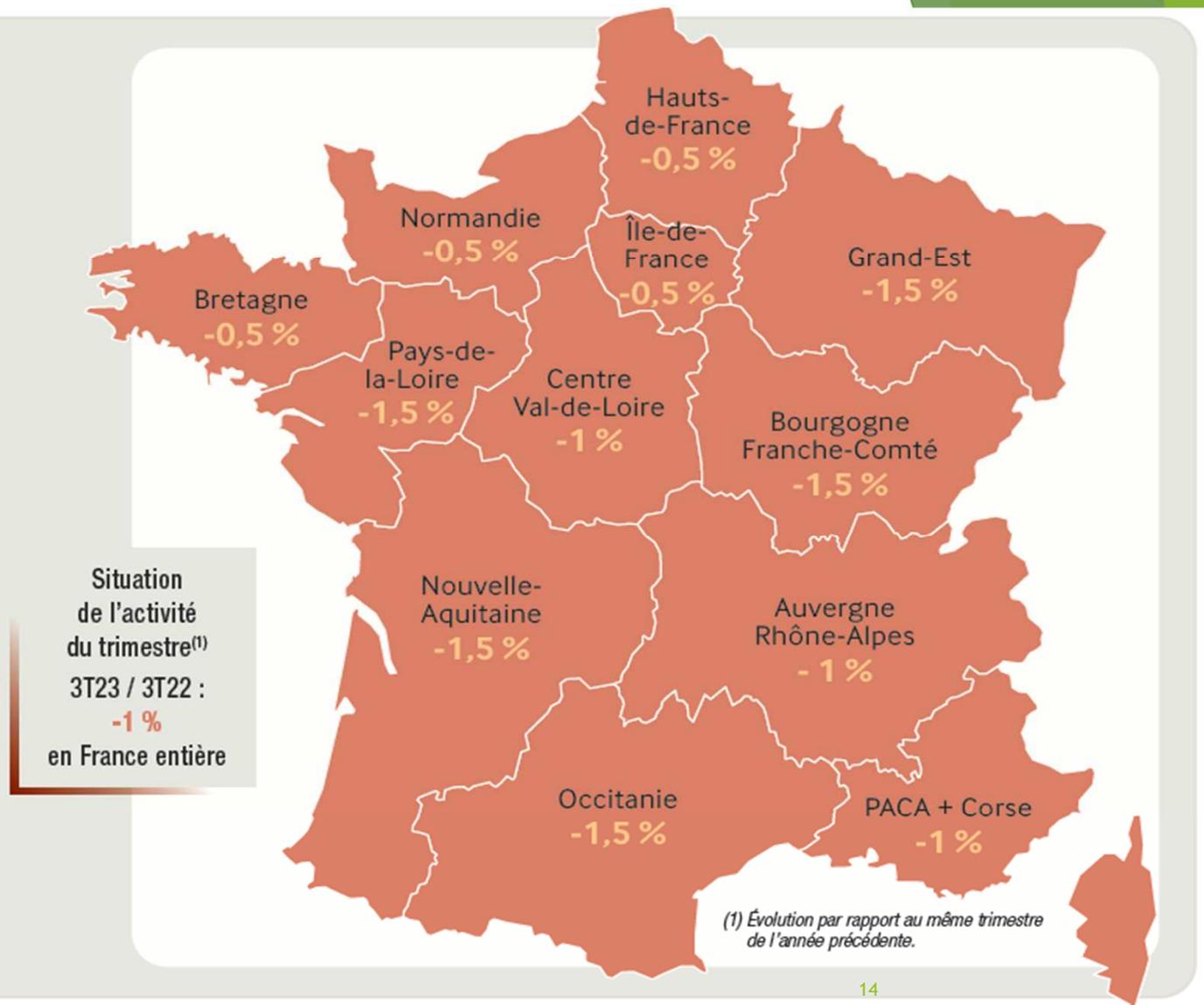
Au 3^e trimestre 2023, le ralentissement de l'activité s'accroît à l'échelle des régions.

La variation du volume d'activité par rapport au 3^e trimestre 2022 est comprise entre -1,5 % et -0,5 %.

Ces variations traduisent des dynamiques différentes.

Par rapport au 2^e trimestre 2023, nous observons un net ralentissement en régions Auvergne Rhône-Alpes (-2 points), Grand-Est (-1,5 points), et PACA-Corse (-1,5 points).

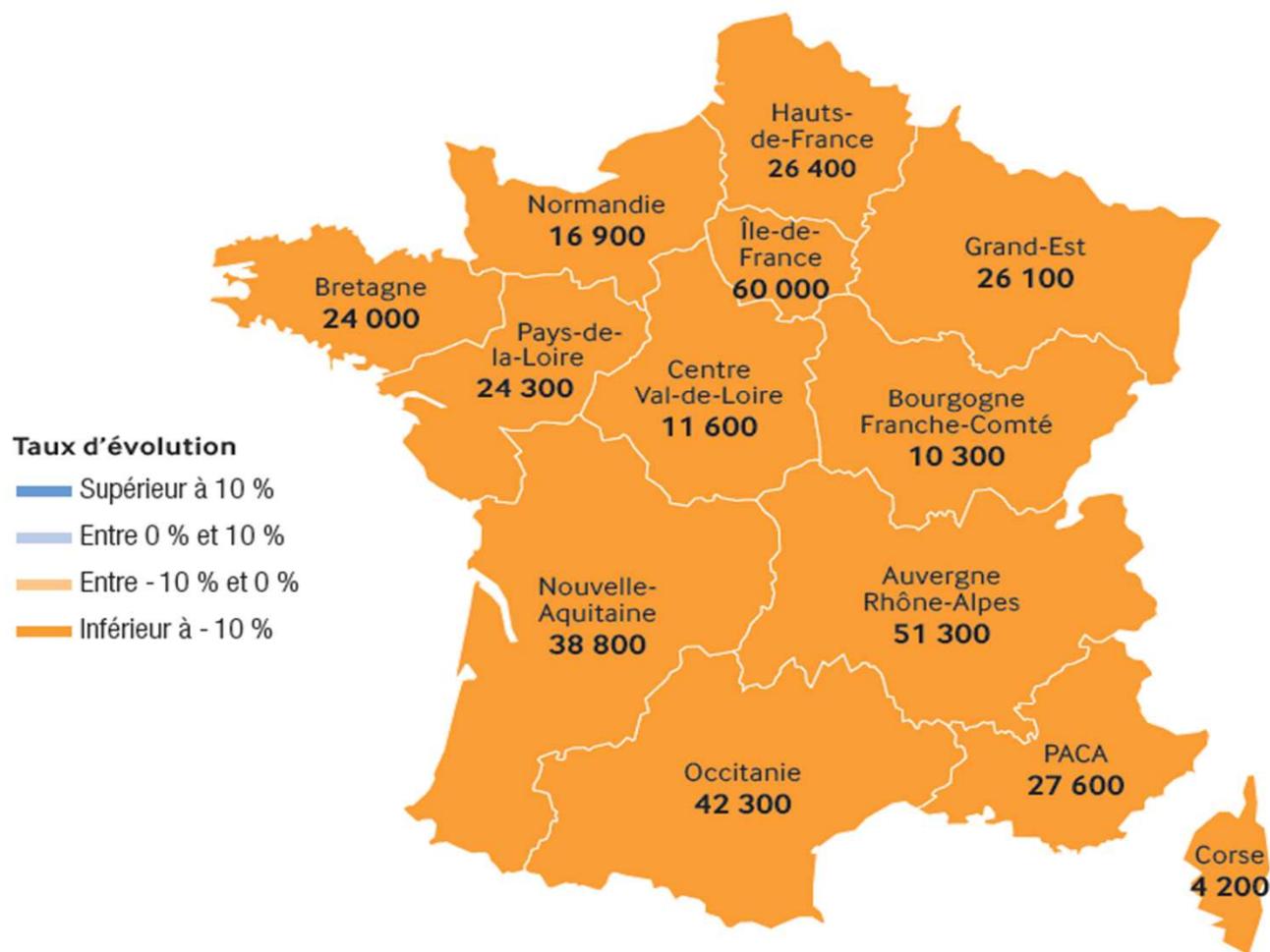
Dans les régions Île-de-France et Hauts-de-France, l'activité recule toujours, mais sans accentuation par rapport au 2^e trimestre 2023 : le taux de croissance passe de -1 % à -0,5 %.



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION

la **note de Conjoncture**
de la **CAPEB**

LOGEMENTS AUTORISÉS (SEPTEMBRE 2022 À AOÛT 2023)



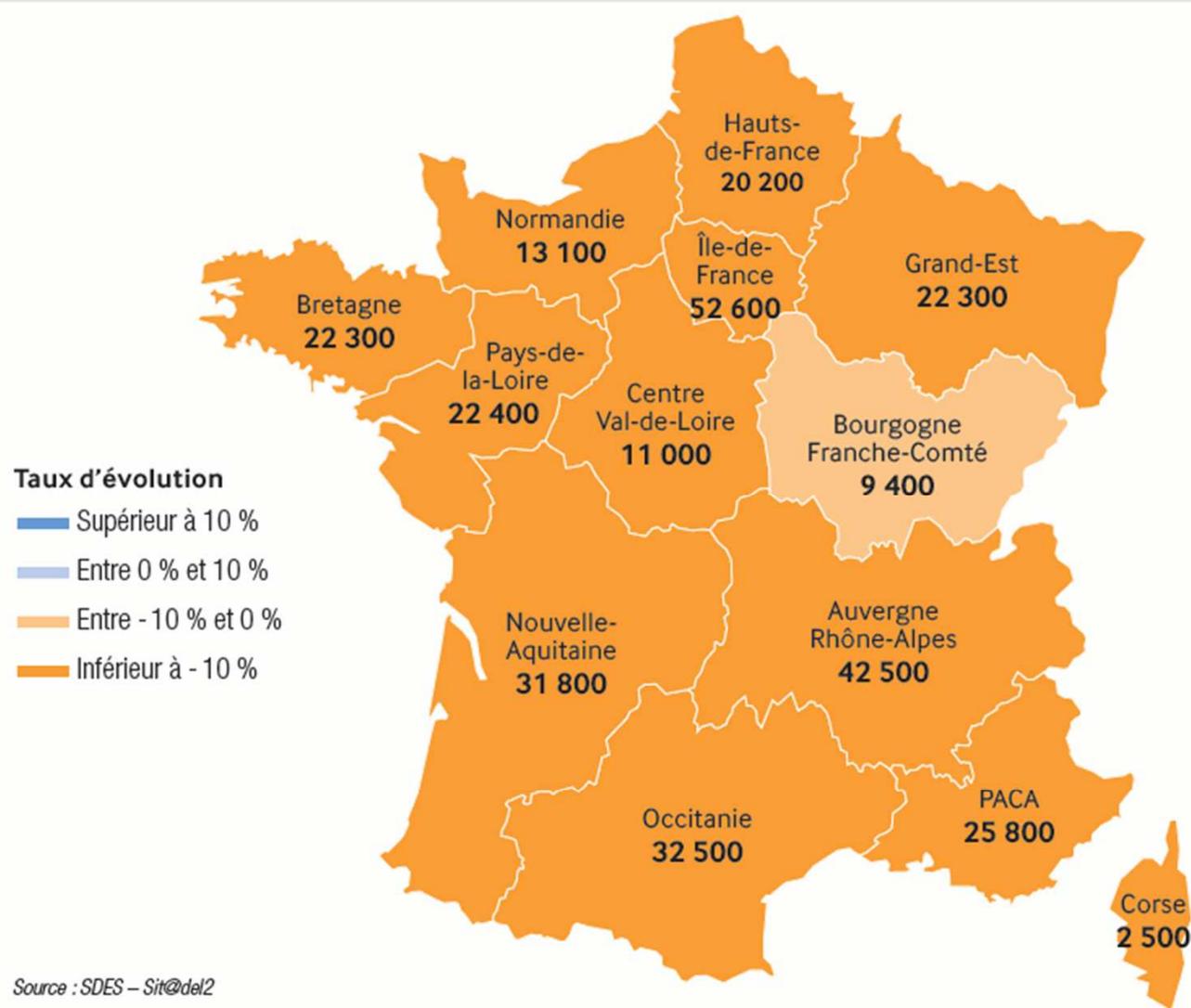
À l'échelle nationale, les permis de construire affichent un recul de 27,9 % au cours des 12 derniers mois (de septembre 2022 à août 2023) par rapport à la même période de l'année précédente, soit 379 900 autorisations.

Ce recul est généralisé : toutes les régions de France métropolitaine observent une contraction marquée sur un an.

Le recul des autorisations est le plus marqué en région Centre Val-de-Loire (-37,8 %), et relativement moins prononcé en Corse (-13,7 %).

Grille de lecture : dans la région Grand-Est, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de septembre 2022 à août 2023, a enregistré un recul marqué de plus de 10 % par rapport à la même période un an auparavant (septembre 2021 à août 2022). Ainsi à la fin août 2023, le cumul sur un an des permis de construire s'établissait à 26 100.

LOGEMENTS COMMENCÉS (SEPTEMBRE 2022 À AOÛT 2023)

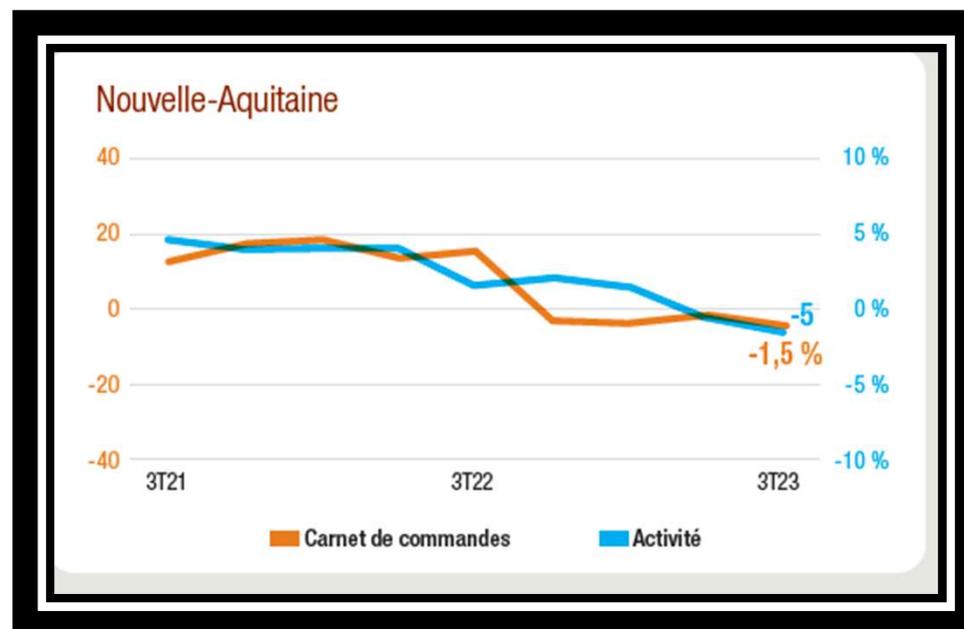


À l'échelle nationale, le nombre de logements commencés cumulés sur douze mois (de septembre 2022 à août 2023) observe un recul de 16,1 % (par rapport à la même période que l'année précédente) et représente 319 500 logements commencés.

La diminution des mises en chantier est marquée dans toutes les régions : c'est en Bretagne que le recul est le plus important (-20,6 %), tandis que la région Bourgogne Franche-Comté enregistre une moindre baisse (-8,5 %).

Grille de lecture : dans la région Grand-Est le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de septembre 2022 à août 2023, a enregistré un recul supérieur à 10 % par rapport à la même période un an auparavant (septembre 2021 à août 2022). Ainsi à la fin août 2023, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 22 300.

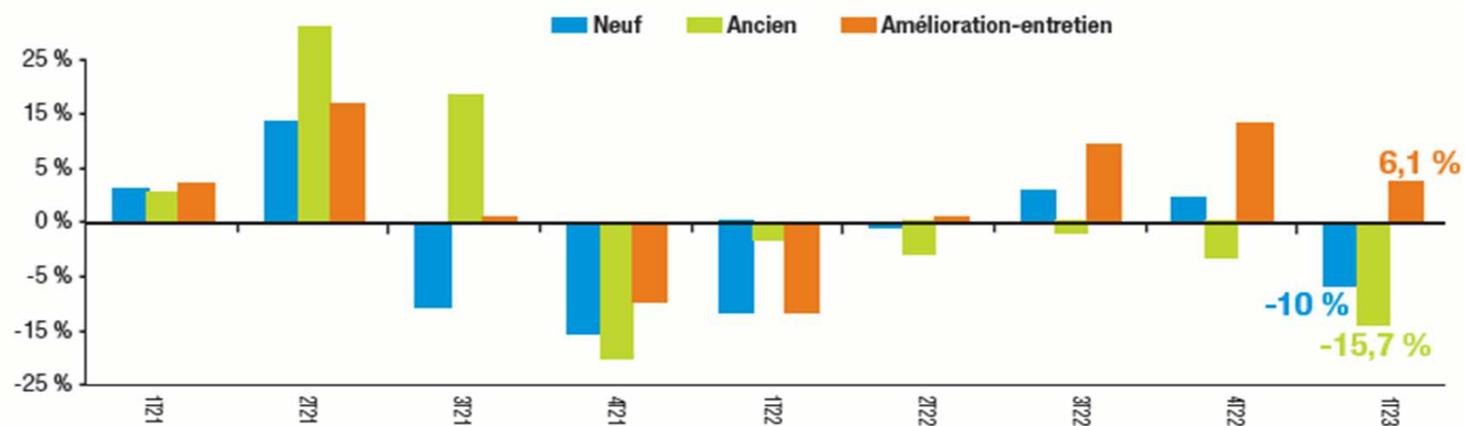
CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION



CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS

Les crédits à l'habitat accordés en baisse

Au 1^{er} trimestre 2023, les montants de crédits accordés reculent de 18,2 % par rapport au 1^{er} trimestre 2022. Cette diminution est due à une forte baisse des crédits destinés à l'achat de logements anciens, les montants de ces derniers étant en recul de 15,7 % par rapport au premier trimestre 2022. Les crédits destinés à l'achat de logement neuf sont également en recul (-10 %) sur la même période, tandis que les crédits destinés à financer des travaux d'entretien-amélioration sont encore en progression (+6,1 %).



Source : Banque de France.